

Mesures liées au COVID-19

L'état d'urgence sanitaire est déclaré à partir du samedi 17 octobre 2020 à 00h00 sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant de recrudescence de l'épidémie de COVID-19, et en raison de l'augmentation des cas positifs hospitalisés, le CHI de Haute-Comté réactive son plan blanc à compter de ce jour.

L'accès au Centre Hospitalier est fortement déconseillé aux visiteurs afin de limiter les risques de contamination. Les visites restent possibles dans la limite de 1 visiteur par chambre dans le strict respect des mesures barrières.

Concernant les EHPAD du Larmont à Doubs, Levier & Nozeroy les visites restent possibles sur rendez-vous uniquement à 2 personnes maximum par jour et par résident. Il importe de bien respecter les consignes transmises par chaque EHPAD.

Concernant l'EHPAD, le service de SSR et de médecine de Mouthe, les visites sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

En termes de mesures barrières, le lavage des mains comme le port du masque et la limitation des contacts physiques restent impératifs. Les contrôles vont être renforcés durant les visites, et le non-respect d'une ou plusieurs de ces consignes entraînera l'exclusion immédiate de l'établissement, avec l'interdiction de visite du contrevenant sur 7 jours consécutifs.

Ces mesures restent indispensables afin de protéger les résidents comme le personnel, et dans le but d'éviter un nouveau confinement en chambre des patients et des résidents au sein du Centre hospitalier et des EHPAD qui serait extrêmement pénible à vivre pour chacun. Nous veillons à maintenir le meilleur lien social possible avec les proches comme à l'intérieur de l'établissement.

Ces consignes peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation.

#SauvezDesViesRestezPrudent



Renseignements – contacts presse :
Service Communication & Relations Publiques

Romuald VIVOT – 03 81 38 58 57
r.vivot@chi-hc.fr

